



Ecole de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency

Téléphone : 01 39 89 75 51

Email : ecmuda@orange.fr ; lepresident.ecmuda@orange.fr

tresorier.ecmuda@orange.fr ; administration.ecmuda@orange.fr

1, avenue du Général de Gaulle

95230 Soisy-sous-Montmorency

www.ecmuda-soisy.fr

Soisy, le 16 janvier 2023

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du JEUDI 16/02/2023

Madame, Monsieur, chers adhérents,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de L'ÉCOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THEATRE DE SOISY qui se tiendra le :

JEUDI 16 FÉVRIER 2023 à 19h00

salle "BLEUET" (*), cour de l'Hôtel de Ville, avenue du Général de Gaulle à Soisy.

(*) passer à pied sous le porche de l'Hôtel de Ville, aller tout droit au fond puis à droite dans la cour

L'ÉCOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THEATRE DE SOISY est une Association loi 1901. À ce titre, conformément à ses statuts consultables à l'École, elle est dirigée par **un Conseil d'Administration composé de membres de l'Association (élèves majeurs, ou mineurs de plus de 16 ans ou parents d'élèves) élus** par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Il est donc souhaitable que vous participiez nombreux à notre Assemblée ou à défaut que vous vous fassiez représenter (formulaire de pouvoir). Les pouvoirs devront parvenir au secrétariat de l'École pour **le jeudi 9 février 2023 au plus tard** par courrier ou boîte-aux-lettres de l'école ou courriel.

Le Conseil d'Administration de l'École est composé au maximum de 12 membres dont 3 élus municipaux représentant la Mairie. Sur les 9 mandats confiés en Assemblée Générale, 3 mandats sont renouvelables à l'AG 2023 (formulaire de candidature). Les candidatures devront parvenir au secrétariat de l'École pour **le jeudi 9 février 2023 au plus tard** par courrier ou boîte-aux-lettres de l'école ou courriel.

Comptant sur votre participation associative, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers adhérents, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Association
Laurent LESÉNÉCHAL

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du JEUDI 16/02/2023

les délibérations sont prises à la majorité des votes des membres présents et représentés.

- Rapport moral du Président, suivi d'un vote.
- Rapport financier sur l'exercice 2021/22, suivi d'un vote ; éléments prévisionnels pour 2022/23.
- Rapport d'activité pédagogique et artistique.
- Renouvellement et nouveaux mandats au Conseil d'Administration – suivi d'un vote

PJ : Formulaire de Pouvoir, Formulaire de Candidature au CA.